

INTERCLUBS toutes Catégories			
	POULE DÉPARTEMENTALE		
	Les Avenirs doivent être titulaires de l'ASNS et licencié « Compétiteur » pour y participer .		
	TOUTE CATÉGORIES		
	25m		chronométrage manuel/plaques
Répartition faite par la ligue Poule R1 MASSY			
DRANCY - samedi 15 novembre - OP 18h		DRANCY - dimanche 16 novembre - OP 13h	
SAINT-OUEN - samedi 15 novembre - OP 13h		SAINT-OUEN - dimanche 16 novembre - OP 13h	
10 x 50 nl Dames		4 x 200 nl Messieurs	
10 x 50 nl messieurs		200 dos Dames	
100 dos Dames		100 dos Messieurs	
200 dos Messieurs		200 brasse Dames	
100 brasse Dames		100 brasse Messieurs	
200 brasse Messieurs		400 NI Dames	
100 nl Dames		100 nl Messieurs	
400 nl Messieurs		200 pap Dames	
100 pap Dames		100 pap Messieurs	
200 pap Messieurs		200 4 nages Dames	
100 4 nages Dames		100 4 Nages Messieurs	
200 4 nages Messieurs		pause 15'	
pause 15'		4 x 100 4 nages Dames	
4 x 200 nl Dames		4 x 100 4 nages Messieurs	

Règlement sportif (spécial « Annuel règlements 2025 »)

Toutes les rencontres se dérouleront le même week-end, en bassin de 25 mètres homologué.

Chaque équipe est composée obligatoirement de 10 nageurs ou 10 nageuses. Chaque membre de l'équipe doit obligatoirement nager une course individuelle et le relais 10x50 NL. Dans une équipe toutes les épreuves doivent être nagées qu'une seule fois pour que l'équipe soit classée. Une fois le 10x50 NL passé, il ne pourra y avoir de modifications dans les courses individuelles. Les relais 4x peuvent être modifiés jusqu'à 30' avant le départ du relais, en y intégrant un membre ayant nagé le 10x50 NL.

Pour les différents niveaux de la compétition, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la (ou les) équipes précédentes soient complètes. 27

Concernant la poule régionale R1, deux équipes par club pourront être qualifiées. Les autres équipes du club peuvent participer aux niveaux inférieurs.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.

Tout forfait en poule R1 (équipes titulaires) entraîne une amende forfaitaire de 300 € par équipe (400 € pour les clubs non 100% licences). Les clubs forfaits en R1 et qualifiés de nouveau la saison prochaine, devront s'acquitter de l'amende pour les équipes considérées, les clubs forfaits en R1 ayant invoqués un problème de niveau pour la saison considérée et non qualifiés la saison prochaine ne seront pas soumis à l'amende pour les équipes considérées.

Un forfait déclaré en R1 à partir du 19 octobre entraîne une amende de 500 € (600 € pour les clubs non 100% licences). Si aucune équipe par sexe n'est engagée quelle que soit la poule (R1 ou géographique), l'amende ne sera pas appliquée.

En cas de forfait d'un ou de plusieurs clubs, dans une poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés (dans la limite du nombre de réservistes définis dans le règlement).

Précision :

- Les nageurs doivent être en possession de leur licence (elles peuvent être réclamées par le juge arbitre).
- "Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national 18 ans filles ou collectif national 19 ans garçons pour les seules épreuves concernées par la compétition." (Source - voir page 84 Spécial Règlement FFN)

Classement

Finales : à l'issue des poules, seront définies les qualifications en poule régionale de la saison suivante.

Classement : le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité au total des points, l'addition des temps des 4 relais départagera les équipes de clubs.

Modalité d'engagements

Pour le **19 octobre 2025**, les clubs devront faire parvenir, à la Ligue Régionale, le bordereau d'engagement indiquant le nombre d'équipes Dames et Messieurs en poule géographique et la confirmation de participation de leur(s) équipe(s) en poule R1. **Aucune équipe ne sera retenue en absence de bordereau à cette date.**

Les bordereaux seront fournis par la Ligue Régionale sur <http://www.lif-natation.fr> à retourner par mail à natation@lif-natation.fr.

Les clubs devront s'engager sur extranat.fr (voir date sur extranat.fr) dans la poule définie parue sur le site internet. Tout club ne respectant pas cette procédure sera déclaré forfait avec l'application d'une amende de 300 € (400 € pour les clubs non 100% licences).

Toute équipe préalablement inscrite le **19 octobre 2025** et non engagée à la date fournie par [extranat](http://extranat.fr) sera considérée comme forfait. **Aucune nouvelle équipe ne sera acceptée après le 19 octobre 2025.**

Organisation informatique

Les clubs gestionnaires des poules devront **obligatoirement** utiliser ExtraNat-Pocket.

Tous les engagements se feront en ligne sur le site extranat.fr.

Deux modes de gestion sont possibles :

- Soit en prenant la gestion complète (sortir les programmes et fiches de courses). Le gestionnaire déclaré sur ExtraNat sera le club. Il devra gérer la compétition avec son code ExtraNat. Du papier et des fiches de courses vierges seront mis à disposition par la ligue Ile-de-France. Le club gestionnaire veillera à ce que les engagements soient conformes au règlement fédéral.
- soit une gestion partielle, la ligue régionale sortira les fiches de courses et programmes. Les clubs devront venir chercher à la ligue Ile-de-France les documents nécessaires la semaine précédant la compétition. Pour ces derniers, ils devront également récupérer la compétition sous forme d'une sauvegarde ExtraNat-Pocket. Le code ExtraNat de gestion sera transmis en temps voulu aux différents clubs.

Transmission des résultats

Les résultats de chaque poule devront parvenir au format FFNex pour vérification (procédure envoyée à chaque gestionnaire avant la compétition) le soir même à l'issue de la compétition par mail à : natation@lif-natation.fr

Le club gestionnaire devra rapidement remonter les résultats sur le serveur fédéral (bouton à cliquer dans ExtraNat-Pocket).

Afin d'éviter tout problème lors de la validation des résultats, nous invitons les clubs gestionnaires à vérifier que **toutes les équipes soient conformes au règlement fédéral**.

Les fiches de course et les bordereaux établis lors de la réunion seront envoyés à la Ligue Régionale dans la semaine qui suit.

Réclamations

Date limite des réclamations à la Ligue Régionale : le 19 novembre 2025

Récompenses

Poule R1 : les 3 premières équipes Dames et Messieurs recevront une coupe et 10 médailles.

Les organisateurs des poules géographiques sont libres de remettre des récompenses selon leurs souhaits.

Officiels

Voir les dispositions générales concernant la désignation des jurys..

Liste des équipes qualifiées en poule régionale R1 (et réservistes)

Réservistes Dames

26 JEANNE D'ARC DRANCY (1)

Qualifiés Messieurs

15. MONTREUIL NATATION - REDS (1)

23. AC VILLEPINTE (1)